



## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Réunion du 5 juin 2014

Présents :

M. Jacques MILLET  
 M. Jean-Claude GRAND  
 Mme Cindy PECORARO  
 M. Patrick BEAU  
 M. Serge BERTHOUMIEU

PROPOSITIONS DE RYTHMES SCOLAIRES
-----------------------------------

Le rythme scolaire validé en commission Affaires Scolaires le 28 mai 2014 a été rejeté par le D.A.S.E.N. (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale), au motif que certaines journées atteignaient 6h00.

Les membres de cette même commission ont été surpris car c'était une des possibilités offertes aux collectivités dans le cadre de l'assouplissement.

C'est la raison pour laquelle la commission se réunit, rapidement, à nouveau aujourd'hui.

Mme PECORARO fait alors de nouvelles propositions de rythmes à l'équipe :

*NOUVELLE PROPOSITION N°1*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h30	garderie	garderie	garderie	garderie	garderie
8h30 - 11h30	école	école	8h30 - 12h00 école	école	école
11h30 - 13h30	cantine	cantine	garderie 12h30	cantine	cantine
13h30 - 15h00	école	école		école	école
15h00 - 16h30	<b>TAP</b>	(15h00 - 16h00) école		<b>TAP</b>	(15h00 - 16h00) école
16h30 - 18h15	garderie	(16h00 - 18h15) garderie		garderie	(16h00 - 18h15) garderie
	TOTAL : 4h30	TOTAL : 5h30	TOTAL : 3h30	TOTAL : 4h30	TOTAL : 5h30

NOUVELLE PROPOSITION N°2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h30	garderie	garderie	garderie	garderie	garderie
8h30 - 11h30	école	école	école	école	école
11h30 - 13h30	cantine	cantine	garderie 12h30	cantine	cantine
13h30 - 15h45	école	école		école	école
15h45 - 16h30	TAP	TAP		TAP	TAP
16h30 - 18h15	garderie	garderie		garderie	garderie
	TOTAL : 5h15	TOTAL : 5h15	TOTAL : 3h00	TOTAL : 5h15	TOTAL : 5h15

NOUVELLE PROPOSITION N°3

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h30	garderie	garderie	garderie	garderie	garderie
8h30 - 11h30	école	école	école	école	école
11h30 - 13h30	cantine	cantine	garderie 12h30	cantine	cantine
13h30 - 15h30	école	(13h30 - 16h00) école		école	(13h30 - 16h00) école
15h30 - 16h30	TAP	(16h00 - 16h30) TAP + APC		TAP	(16h00 - 16h30) TAP + APC
16h30 - 18h15	garderie	garderie		garderie	garderie
	TOTAL : 5h00	TOTAL : 5h30	TOTAL : 3h00	TOTAL : 5h00	TOTAL : 5h30

Après discussion, les membres de la commission valident la proposition n°3 qui respecte :

- le rythme des enfants au point de vue des siestes des maternelles,
- le cycle initial de temps scolaire proposé par le corps enseignant,
- une plage de T.A.P. plus importante le lundi (après week-end fatiguant) et le jeudi (après mercredi matin travaillé).

Cette proposition permet de ne pas imposer des frais de garderie aux parents ne pouvant pas venir récupérer leur enfant le vendredi après-midi comme ça aurait été le cas avec la proposition du corps enseignant.

Cela permet également de ne pas changer les horaires d'accueil et de réception des enfants par leurs parents.

Nous proposerons tout d'abord cet emploi du temps aux enseignantes afin de voir avec elles si cela correspond bien aux rythmes réels des enfants, puis lors du Conseil d'école à venir, accompagné de la proposition des enseignantes et des A.T.S.E.M. que voici ci-dessous :

PROPOSITION ECOLE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h30	garderie	garderie	garderie	garderie	garderie
8h30 - 11h45	école	école	8h30 11h30 école	école	école
11h45 - 13h30	cantine	cantine	garderie 12h30	cantine	cantine
13h30 - 15h30	école	école		école	école
15h30 - 16h30	<b>APC + TAP</b>	<b>TAP</b>		<b>TAP</b>	garderie
16h30 - 18h15	garderie	garderie		garderie	garderie
	TOTAL : 6h15	TOTAL : 5h15	TOTAL : 3h	TOTAL : 5h15	TOTAL : 5h15

☞ Mme PECORARO a fait part de cette nouvelle proposition à Mme LACOURT, directrice de l'école le lendemain matin même. Cette dernière l'a informée d'une nouvelle mesure imposée par le gouvernement, à savoir que les A.P.C. doivent être d'une heure par semaine et non plus, de deux fois une demi-heure.

Nous actualisons alors notre emploi du temps et faisons glisser les A.P.C. sur la même tranche horaire que les T.A.P. du lundi.

Ce qui nous donne :

NOUVELLE PROPOSITION N°3

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h30	garderie	garderie	garderie	garderie	garderie
8h30 - 11h30	école	école	école	école	école
11h30 - 13h30	cantine	cantine	garderie 12h30	cantine	cantine
13h30 - 15h30	école	(13h30 - 16h00) école		école	(13h30 - 16h00) école
15h30 - 16h30	<b>TAP + APC</b>	(16h00 - 16h30) <b>TAP</b>		<b>TAP</b>	(16h00 - 16h30) <b>TAP</b>
16h30 - 18h15	garderie	garderie		garderie	garderie
	TOTAL : 5h00	TOTAL : 5h30	TOTAL : 3h00	TOTAL : 5h00	TOTAL : 5h30

La Vice-président  
Cindy PECORARO